

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE
du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTION

FC06536

Par acte SSP du 01/10/2021 il a été constitué une SASU dénommée :

KAPPA FORMATION
Siège social : 35 allées des perdrix, LOT SICAF 97122 BAIÉ MAHAULT
Capital : 300€
Objet : FORMATION CONTINUE D'ADULTES.
Président : Mme CONDO KAREENN, 35 ALLÉE DES PERDRIX, LOT SICAF 97122 BAIÉ MAHAULT.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

MODIFICATIONS

FC06533

EURL L'ATELIER DU RAMONEUR

EURL au capital de 1.500€.
Siège social : 1 route des salmondrières, 86800 JARDRES.
RCS 81 1005 677 POITIERS

L'associé unique, en date du 25/09/2021, a décidé de transférer le siège social au Route de la pointe des Châteaux, 97118 ST FRANCOIS, à compter du 01/10/2021. Gérant : M ENARD Sylvain, Route de la pointe des Châteaux 97118 ST FRANCOIS. Radiation du RCS de POITIERS et immatriculation au RCS de POINTE À PITRE.

FC06534

GINGER CARAIBES

SAS au capital de 1 000 €uros
Siège social : 97170 PETIT-BOURG Colin, Parc d'activités La Lézarde, 530 649 896 R.C.S. POINTE A PITRE

Aux termes des décisions du Président en date du 28/09/2021, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général M. Jérôme CHAPELLE demeurant Parc d'activités La Lézarde, Colin, 97170 PETIT BOURG, en remplacement de M. Jérôme MOUNIER.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de POINTE A PITRE.

FC06537

LES CAMELIAS

SARL au capital de 8.000,- Euros
Siège social : Chateaubrun 97180 SAINT-ANNE
RCS POINTE A PITRE TMC 480 472 55

Suivant décision du 30/04/2020 prenant effet à compter du 01/05/2020, l'associé unique a :

- décidé de transformer la société en SELARL, cette transformation n'entraînant pas la création d'une nouvelle personne morale, ni aucune modification quant au siège, au capital, à la durée, à la gérance et à l'objet de la société qui est l'exploitation d'une officine de pharmacie au lieu du siège social.
Dépôt des pièces sera effectué au RCS de Pointe à Pitre.

FC06538

EQUIDACT

SARL au capital de 14.000€.
Siège social : Wonche route de Dalciat, BP 67 97122 BAIÉ MAHAULT.
RCS 884 164 617 POINTE À PITRE.

L'AGE du 21/08/2021 a nommé gérant : Mme ANDREZE-LOUISON Antoinette, Wonche route de Dalciat, BP 67 97122 BAIÉ MAHAULT en remplacement de M LEMOYNE Tony, à compter du 21/08/2021. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

FC06526

SAS STDD

SASU au capital de 10.000€.
Siège social : Lieudit La Plante 97160 LE MOULE.
RCS 832 231 302 POINTE À PITRE.

L'AGE du 25/09/2021 a décidé de modifier l'objet social comme suit, à compter du 01/10/2021 : Transport public routier de marchandises ou location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules de tout tonnage. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

ENQUETE PUBLIQUE

FC06531



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur la demande d'autorisation environnementale concernant un projet d'installation de transit, regroupement ou tri de déchets amiantés, sur la commune de Baie-Mahault, présenté par VALOREG

Par arrêté SG/BCI du 29 septembre 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 25 octobre au jeudi 25 novembre 2021 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Richard YACOU, Retraité de l'Education Nationale ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le rayon d'affichage fixé dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement étant de 3 km, les communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre, sont elles aussi concernées.

Pendant la durée de l'enquête le dossier de l'enquête publique est consultable :

- sur support papier, à la mairie de Baie-Mahault, siège de l'enquête publique, à la mairie de Pointe-à-Pitre, et à la mairie des Abymes. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur.

Le public pourra formuler ses observations, par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique : enquêtes-publiques971@guadeloupe.pref.gouv.fr

Pour être prises en compte, les correspondances ou courriels doivent impérativement parvenir à la mairie de Baie-Mahault, avant le 25 novembre 2021, date de clôture de l'enquête publique.

Les observations propositions et contre-propositions du public adressées par correspondances ou courriels sont annexées, dans les meilleurs délais, aux registres d'enquête publique déposés à la mairie de Baie-Mahault pour être tenues à la disposition du public.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à : la mairie de Baie-Mahault, les 25 octobre et 25 novembre 2021, à la mairie des Abymes, le 9 novembre 2021, et à la mairie de Pointe-à-Pitre, le 17 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la préfecture de la région Guadeloupe, à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, dans les mairies de Baie-Mahault, des Abymes et de Pointe-à-Pitre, ainsi que sur le site internet de la préfecture, pen-

dant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Signé Sébastien CAUWEL

MARCHÉ PUBLIC

FC06539



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES
Région Guadeloupe, Basse-Terre, F, Courriel : dcp@cr-guadeloupe.fr, Code NUTS : FR

Région Guadeloupe Direction de la Commande Publique Hôtel de région Avenue Paul Lacavé Petit-Paris, F-97109 Basse Terre Cedex. Guadeloupe

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.cr-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.eguadeloupe.com/>
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.eguadeloupe.com/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <https://www.eguadeloupe.com/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITE PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet
II.1) ETENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Communication et vidéographie pour l'organisation du village régional de l'économie circulaire Edition 2021

Numéro de référence : MAPA 21-059
II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 79340000 (Services de publicité et de marketing)

Descripteur supplémentaire : 79415200 (Services de conseil en conception) 79822500 (Services de conception graphique)

II.1.3) Type de marché
Services

II.1.4) Description succincte : Communication et vidéographie pour l'organisation du village régional de l'économie circulaire Edition 2021

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 82 685,14 €
Le montant maximum du marché est de : 98 000 € HT

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non
Mots descripteurs : Prestations de services

II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Communication et vidéographie pour l'organisation du village régional de l'économie circulaire Edition 2021

La communication et la vidéographie autour du village régional de l'économie circulaire édition 2021 (dématérialisé) qui aura lieu du 04 au 11 décembre 2021. La Région se réserve le droit de reporter le village à Janvier 2022 ou à Février 2022, si des motifs impérieux venaient à empêcher la bonne tenue de la manifestation.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 79340000 (Ser-

VICES de publicité et de marketing)
Descripteur supplémentaire : 79415200 (Services de conseil en conception)
79822500 (Services de conception graphique)

II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FR
Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Communication et vidéographie pour l'organisation du village régional de l'économie circulaire Edition 2021

II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : 82 685,14
Le montant maximum du marché est de : 98 000 € HT.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 4 mois

Le marché est conclu pour une durée de 4 (quatre) mois non renouvelable comprenant :

• de 1 mois de préparation jusqu'à la réalisation du village (cette durée sera augmentée en cas de report de la manifestation) ;

• 3 mois après le village jusqu'au bilan de la manifestation (cette durée sera réduite d'autant en cas de report de la manifestation).

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : sans objet

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Sans objet

II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options
Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui
Identification du projet : Opération cofinancée par les fonds FEDER. Numéro de dossier : 19297.

II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Prestations de services

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés : Sans objet
III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession
Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Sans objet
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Le représentant du pouvoir adjudicateur pour les actes d'exécution et du suivi administratif et financier du marché est : La direction de l'environnement et du cadre de vie.

III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE
du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique : Sans objet

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue : Sans objet

IV.1.5) Information sur la négociation : La collectivité régionale se réservant le droit de négocier en fonction du résultat de la consultation. La négociation si elle a lieu, sera conduite pour l'ensemble des offres reçues qui ne sont pas inappropriées ou anormalement basses et portera sur la qualité de la prestation et le prix.

Cette négociation portera sur l'ensemble des aspects de l'offre et pourra être effectuée sous la forme écrite avec un délai laissé aux candidats pour remettre l'offre négociée.

IV.1.6) Enchère électronique : Sans objet

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

08 novembre 2021 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 09 novembre 2021 - 10:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

-Exclusivement via le profil acheteur www.eguadeloupe.com

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements d'ordre technique ou administratif qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs questions jusqu'à 8 jours calendaires précédant la date limite fixée pour la réception des offres.

-Exclusivement via le profil acheteur www.eguadeloupe.com

Il ne sera répondu à aucune question orale.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, Basse terre, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 rue Victor Hugues, 97109, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 05 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 05 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.ta-basse-terre.juradm.fr>, Basse-Terre, F

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
Basse-Terre, le 15 Octobre 2021

Le président du Conseil Régional Ary CHALLUS

Une annonce légale à publier
en Guadeloupe ?
Saisissez la en ligne

Vous voulez lire

le Probant

le vendredi matin ?

Abonnez-vous en ligne !

7 jours sur 7

24 H sur 24

Paiement sécurisé

www.leprobant.fr